

FLASH INFO SUD AERIEN (Octobre 2015 –N°2)

INCOMPETENCE

Le 5 Octobre, les membres du Conseil d'Administration AF/KLM, dont les représentants de l'Etat, des salariés actionnaires, viennent à l'unanimité de voter un plan de licenciements.

Les médias s'en donnent à cœur joie et les images impressionnent de part leur mise en scène. Toutefois, certains journaux relativisent l'évènement et pointent du doigt la responsabilité des dirigeants AF; **la violence est souvent le fruit du mépris.**

C'était une riposte incontrôlée, de salariés désemparés ayant fournis des efforts productifs récompensés par la perte de leur emploi.

C'est ce désespoir qui pousse à ces extrémités et même si c'est condamnable en temps qu'acte, l'entreprise reste le lien ou l'autorité de certains façonne et guide le destin des autres.

Il existe différentes formes de violence.

Arracher la chemise d'un cadre Dirigeant est inacceptable, et **les licenciements le sont-ils ?**

Si l'on se doit de condamner tout acte de violence physique, il faut reconnaître que l'arrogance verbale de la Direction est également une forme de violence.

Evitons l'hypocrisie selon laquelle Air France serait réputée pour la qualité de son dialogue social.

Lorsqu'un PDG vous dit : "**Signez l'accord Perform sur la table ou vous serez licenciés**" **est une agression**, mais elle n'est pas considérée comme condamnable, et qui plus est, soutenue par la classe politique qui défend un projet autoritaire qui prive les salariés de la possibilité de se défendre.

Le Patronat ne cherche plus à négocier et ne voit dans le dialogue social qu'un obstacle au fonctionnement de l'entreprise et surtout une remise en cause de son pouvoir de décision, de ses acquis, de ses primes...

Ces dirigeants-là ne comprennent pas que le dialogue est un levier de performance durable, qu'il doit être loyal, porteur de solutions et de résultats.

Le rôle d'un chef d'entreprise consiste à protéger l'outil de travail, passer les meilleures contrats, s'assurer des débouchés, optimiser l'organisation et la cohésion des personnels.

L'actuelle Direction AF ne fait en effet la preuve d'aucune des compétences énumérées. Elle éclate et externalise le secteur court et moyen courrier, elle vend

du "matériel volant" à des financiers extérieurs à qui il faut payer un loyer pour l'utiliser. Elle détériore ainsi l'endettement sur fonds propres (1,6 en 2012 à 2,3 en 2013). Elle refuse de renouveler la flotte par l'achat d'Airbus moins gourmands en carburant (contrairement aux lowcosts). Elle dresse les catégories de personnel les unes contre les autres, stigmatisant les pilotes lors d'une grève qu'elle a délibérément provoquée.

Alors, ces Dirigeants, sont-ils compétents ou incompetents ?

Sont-ils des représentants responsables et loyaux lorsque le conseil d'administration est composé majoritairement des actionnaires principaux à qui l'on a promis de passer d'un rendement de 3,5% à 11% d'ici à 2017 ?

Lorsque la rémunération des Dirigeants est supérieure à 1 million d'euros par an ?

La direction n'a cessé de mentir et de manipuler.

A Brit'air, notre direction nous disait : "*Il n'y aura pas de fusion*" ou "*vous ne perdrez pas d'argent avec les accords de Transform*" et maintenant "*le siège de Morlaix ne fermera pas*", qu'en pensez-vous ?

On peut décrier les syndicats (**et pour certains, c'est justifié**) mais pour négocier et agir il faut des acteurs et c'est le rôle des syndicats qui sont normalement porteurs d'une mission d'intérêt général.

Sans organisation collective, le salarié est seul face à son employeur dont il dépend pour gagner sa vie et par expérience nous savons que dans ce rapport de force déséquilibré, c'est généralement le salarié qui trinque.

Que restent-ils quand la concertation est un dialogue de sourds, quand le mensonge fait loi, il n'y a pas d'autres choix que la grève ou l'abdication "*oui patron*".

On demande aux pilotes et par ricochet aux PNC AF de voler 100 heures de plus.

100 heures PNC c'est 1 200 000 heures de vols par an en plus. Si elles sont faites par l'effectif présent à AF, cela créera un sureffectif de 2000 PNC, donc : licenciements.

Ainsi le plan A de Perform est aussi le plan B.

Bons vols à toutes et à tous.

Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION

SUD AERIEN, un syndicat qui ose.